

**PROCES-VERBAL N°2  
DE LA COMMISSION CENTRALE FINANCIERE  
7 FEVRIER 2007**

**Présents :**

Messieurs Robert FLANDIN, Président  
René CORNIC, Secrétaire  
Alain BUHLER, Membre  
Jacques HUBY, Membre

**Excusé :**

Monsieur François AIMON, Membre

**Assiste :**

Monsieur Christian ALBE, Trésorier Général



**I) Remboursements des frais des arbitres**

Le remboursement est actuellement effectué sur la base d'un forfait kilométrique dégressif en fonction de la distance de 0.28 à 0.16€ plus frais de restauration forfaitaires à 50, 200 et 400Km aller.

La CCF a examiné les systèmes de remboursement de frais et d'indemnités d'arbitrage pratiqués par d'autres fédérations de sports collectifs.

Elle propose un remplacement du tableau forfaitaire actuel par un remboursement kilométrique, exprimé comme suit:

- ✚ Remboursement de frais de déplacement: 0.265€ par kilomètre.  
Dans ce montant sont compris les frais de déplacement, de taxi, de péage, de parking et de restauration.
- ✚ Remboursement des frais d'hébergement: au-dessus de 250km et 400kms aller en soirée et l'après-midi, sur justificatif, dans la limite de 50€ pour la province et 60€ pour la région parisienne.
- ✚ Les indemnités d'arbitrage demeureraient inchangées, soit 52, 44, 40€ en N1, N2, N3.

.../...

## II) Réforme des tarifs des licences, de l'affiliation et des engagements

### 2.1 Affiliation

Le tarif actuel, affiliation et revue, est jugé trop élevé pour les petits clubs. Il est proposé de le réduire significativement sur la partie affiliation et sur la revue en compensant la réduction de recettes par une augmentation du tronc commun de la licence.

Sur la base de 1400 clubs affiliés et 90000 licenciés, de nombreuses hypothèses pourraient être formulées être formulées, par exemple:

Taux de réduction	Affiliation	Revue	Total	Compensation licence			Tarif tronc commun
				affiliation	revue	totale	
0 = <b>tarif actuel</b>	105.5	103.20	208.7			0	<b>11.05</b>
30% et 50%	73.85	51.60	125.45	0.49	0.80	1.29	12.34
50% et 70%	52.75	30.96	83.71	0.82	1.12	1.94	12.99
70% et 100%	31.65	0	31.65	1.15	1.60	2.75	13.80

### 2.2. Engagements Championnats de jeunes

Le tarif actuel de 31€ ne reconnaît pas le niveau d'organisation inhérent à ce championnat, pour lequel les recettes se montent à 37000€ et les dépenses à 220000€.

Par ailleurs, trop d'équipes s'inscrivent au niveau national alors que leur présence au niveau régional relèverait celui-ci.

La CCF propose de porter le tarif d'engagement à 80€.

### 2.3. Licences

La nouvelle structure de la licence est très récente.

La CCF propose de ne pas y apporter de modification avant d'en avoir observé les résultats.

Seules y seraient introduites les conséquences du changement de tarif de l'affiliation

## 3. Comptes 2006

Le Trésorier Général présente les chiffres essentiels des comptes 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30

Le Président  
Robert FLANDIN

Le Secrétaire,  
René CORNIC